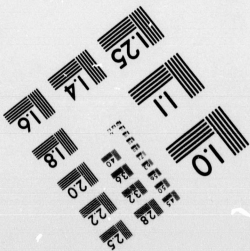
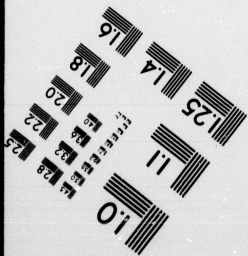
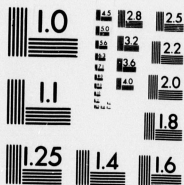


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



1.5
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**

10
01



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Qualité d'impression inégale

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

The
poss
of th
filmi

The
cont
or th
appl

The
filmi
insti

Map
in or
upper
bott
follo

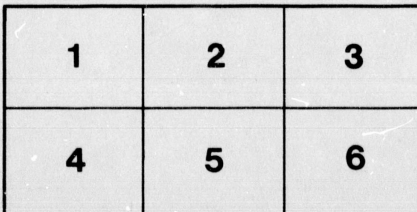
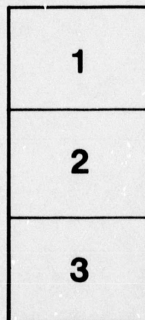
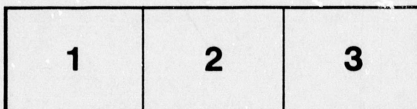
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

7

L'

IM

LE MOUTON
 —
 TRAITÉ PRATIQUE
 SUR
L'ÉLEVAGE DES MOUTONS
 EN
CANADA,

PAR
EUGÈNE CASGRAIN.



STE. ANNE DE LA POCATIÈRE :
 IMPRIMÉ ET A VENDRE AU BUREAU DE LA
 " GAZETTE DES CAMPAGNES. "

—
 1879

LE MOUTON

TRAITE PRATIQUE

L'ÉLEVAGE DES MOUTONS

Enregistré, conformément à l'Acte du
Parlement du Canada, en l'année mil huit
cent soixante et dix-neuf, par EUGÈNE
CASGRAIN, au Bureau du Ministre de l'A-
griculture.

C
que
ten
sur
ote
cul
exp
l'œ
rati
méri
tair
mie
çais
tein
que
tion
l'on
mél
leur
Q
puis
auss

INTRODUCTION.

Cédant à l'invitation pressante de quelques amis de la cause agricole et, en même temps, désireux de me rendre, dans la mesure de mes forces, utiles à mes compatriotes, je livre à la publicité, dans cet opuscule, ce que j'ai pu acquérir, par une longue expérience, de connaissances pratiques dans l'œuvre très-difficile, au début, de l'amélioration de la race ovine. A défaut d'autres mérites, ce petit traité tout-à-fait élémentaire aura, à coup sûr, celui d'être le premier du genre publié dans la langue française en Canada, et j'ose espérer qu'il atteindra les deux buts que j'ai en vu : provoquer chez nos cultivateurs la bonne inspiration à s'adonner plus sérieusement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent à l'élevage et à l'amélioration des moutons et guider sûrement leurs pas dans cette voie.

Que l'élevage bien conduit des moutons puisse être pour nos cultivateurs une source aussi certaine que considérable de revenus,

cela ne fait pas de doute pour tous ceux qui ont quelque peu étudié cette question. Par malheur cette vérité n'est pas comprise par la grande masse des cultivateurs. Dans nombre de centres agricoles, le mouton figure à peine dans les troupeaux d'animaux de ferme ; dans d'autres, l'élevage en est négligé d'une façon désolante. Or, je crois qu'il est temps, plus temps que jamais, de combattre cette fatale erreur de jugement et je fais, dans ce but, appel à tous les cultivateurs, de bonne volonté, à ceux surtout qui ont autorité pour donner l'exemple dans leur localité respective.

Dans ce genre d'exploitation agricole nous pouvons lutter et lutter avantageusement avec n'importe quel pays du monde ; qu'il ne soit pas dit, à notre discrédit, qu'ayant en main une source inappréciable de revenu nous avons, par ignorance ou par apathie, négligé de l'exploiter.

TRAITÉ PRATIQUE

SUR

L'ÉLEVAGE DES MOUTONS EN CANADA.

—

DE LA GARDE DU MOUTON.

L'éleveur, pour bien réussir, doit être doué de plusieurs qualités importantes et doit avoir certaines connaissances. Il lui faut de la patience et de la douceur, car les animaux qu'il dirige ont peu d'instinct et retombent sans cesse dans la même faute. Il lui faut une vigilance soutenue, une étude continue des causes du bien-être ou du malaise qu'éprouve ces animaux ; enfin le soin de son troupeau doit être son occupation de chaque jour. L'activité, surtout l'hiver, lui est également indispensable pour préparer et distribuer les diverses rations de nourriture, distribution qui se fait plusieurs fois chaque jour dans les bergeries bien tenues. Voilà pour les qualités principales.

De plus, il est indispensable à l'éleveur en sus qu'il sache reconnaître l'âge des moutons et l'état de leur santé ; il doit pouvoir aider les brebis à mettre bas quand le part est

difficile, et donner aux agneaux les secours que réclame leur faiblesse. Les symptômes des maladies les plus ordinaires doivent lui être familiers, ainsi que les moyens que l'on emploie pour les combattre.

DE LA BERGERIE.

La bergerie est le bâtiment destiné à protéger les bêtes ovines contre l'intempérie des saisons. Elle doit être assez vaste pour contenir à l'aise les animaux qu'on veut y renfermer, assez aérée pour que la chaleur ne s'y maintienne point à un degré trop élevé, et convenablement ventilée pour que les gaz ne puissent jamais y séjourner ; enfin elle doit être meublée de rateliers et d'auges propres à recevoir la nourriture du troupeau.

Pour des moutons en bonne santé, la chaleur est beaucoup plus à craindre que le froid ; c'est une vérité que l'on ne doit point se lasser de signaler en voyant combien est enraciné chez une foule de cultivateur le préjugé contraire. Les cultivateurs

entassent leurs bêtes dans des bergeries hermétiquement fermées, et dont ils enlèvent les fumiers qu'une fois l'année afin d'en augmenter la chaleur. Entrez dans ces étables, une vapeur épaisse et humide vous étouffe, les gaz délétères attaquent vos yeux par des picotements aigus et vous suffoquent ; vous êtes forcés d'aller chercher à la porte l'air qui vous manque. Les étables fermées sont le plus mauvais logement que l'on puisse donner aux moutons. La vapeur qui sort de leur corps, et celle du fumier infectent l'air et mettent ces animaux en sueur. Ils s'affaiblissent dans ces étables trop chaudes et malsaines ; ils y contractent des maladies et leur laine y perd sa force. Lorsque les bêtes sortent de l'étable, l'air du dehors les saisit, arrête subitement leur transpiration et les met en danger. Je pense qu'il ne faut pas attribuer à d'autres causes les rhumes et la morve dont les bêtes à laine sont souvent affectées : je recommande donc de faire en sorte que la température des bergeries ne diffère guère de la température extérieure. Les éleveurs instruits, sont bien convaincus

que plus une bergerie a d'ouvertures, mieux les moutons s'y maintiennent en bonne santé, pourvu toutefois qu'ils soient à l'abri de l'humidité, de la bise et des rayons directs du soleil.

Examinons maintenant quel doit être l'aménagement d'une bergerie. Généralement on n'a pas encore adopté l'usage des rateliers et des auges pour distribuer aux moutons leur nourriture ; on la dispose par terre sur le fumier infecté et humide d'urine, une grande partie est foulée aux pieds et les animaux délicats n'y veulent plus toucher : ce qui occasionne une grande perte, surtout quand le fourrage est précieux. Aussi partout où l'on attache du prix au bon entretien des moutons, les auges et les rateliers sont considérés comme indispensables. Leur prix est peu de chose, la façon en étant facile et les bois nécessaires de peu de valeur. Le ratelier le plus amélioré est le *ratelier combiné de Casgrain, patenté*. On place ce ratelier au milieu de la bergerie. Il est fait de manière à ce qu'aucune parcelle de foin ne tombe sur les moutons. Des petits enclos, doivent être faits de manière

à être mis au besoin, afin de pouvoir séparer d'avec le troupeau, les brebis et leurs petits, quand ceux-ci demandent des soins particuliers. Il importe grandement de voir à ce que les moutons en sortant de la bergerie ne se bousculent pas, comme cela arrive partout ailleurs, quelque soit la position et les dimensions des portes de sortie. Tout le monde sait que cette précipitation est la cause de fréquents accidents : les animaux les plus faibles sont blessés, les brebis sont quelquefois tellement pressées qu'elles en avortent. Un moyen bien simple de parer à tous ces dangers, c'est que le seuil de la porte soit élevé au-dessus du sol, de quinze pouces, il ne peut être franchi qu'en traversant un petit pont sans rampes qui ne livre passage qu'à deux moutons à la fois ; la sortie devient, à la vérité, plus longue par cette méthode, mais elle est certainement plus sûre.

Je crois qu'il peut être avantageux d'utiliser le comble d'une bergerie en y mettant le fourrage, comme on le fait pour tous les autres bâtiments de la ferme ; pourvu que l'on donne issue aux vapeurs par une

ventilation bien établie.

Après toutes les précautions que nous exigeons pour le renouvellement du bon air dans les bergeries, il est facile de comprendre que nous ne saurions approuver, les éleveurs qui laissent accumuler pendant plusieurs mois le fumier sous leurs moutons. Nous les engageons donc fortement à faire sortir le fumier le plus souvent possible de la bergerie et à l'entretenir d'une bonne litière fraîche et abondante ; les moutons s'en trouveront mieux, et leur fumier frais sera plus profitable comme engrais.

Il ne me reste plus qu'à indiquer par quels procédés on peut désinfecter une bergerie qui a longtemps été soumise à un état d'infection que l'on veut faire cesser. Il faut d'abord enlever toutes les immondices qui la souillent ; laver tout l'aménagement à grande eau, blanchir les murailles intérieures à la chaux, et enfin détruire les gaz par l'action des chlorures que l'on trouve chez tous les pharmaciens. Le prix d'achat de ce chlorure est peu de chose, et voici comment on l'emploie : les moutons étant aux champs, et le fumier étant enlevé, on

fait fondre une livre de chlorure de chaux dans un baquet rempli d'eau. Quand la dissolution est complète, on en arrose le bas des murs et différents endroits de la bergerie.

TRAITEMENT DU MOUTON EN ÉTÉ.

Le pâturage est indubitablement le régime le plus convenable à la santé des bêtes ovines. L'éleveur trouvera toujours du bénéfice à procurer à ses moutons un champ plautureux pendant toute la saison de l'été. Le terrain qui convient le mieux est celui qui est naturellement drainé, et sur lequel il croit une herbe fine mêlée de trèfle blanc. Un sol sain, sec et fertile peut se prêter à l'entretien des bêtes à laine; dans les contrées humides, malsaines, produisant en abondance des herbes aqueuses, il est difficile de conserver la santé des moutons. Un troupeau dans un pays comme le nôtre, ne doit pas se passer de sel; surtout dans les mois pluvieux et froids de mai et octobre.

Le sel est indispensable dans les endroits

bas, humides, si contraires au tempérament des moutons ; il soutient leur appétit, fortifie leur estomac et les rend plus capables de supporter sans danger la nourriture sèche et les pâturages aqueux des terres froides. Le sel est recommandé comme un préservatif de la pourriture, maladie fatale chez les bêtes à laines : il les réchauffe, leur donne de la vigueur, empêche les obstructions, et fait couler les eaux superflues, qui sont la cause de la plupart de leurs maladies. On le distribue l'hiver et l'été dans l'auge, mélangé avec un peu de soufre dans du grain moulu, une fois par semaine. Ce qui est encore plus facile à faire c'est de leur donner dans une boîte un morceau de sel-gemme.

Quand la force du soleil augmente, il est nécessaire que les moutons puissent trouver de l'ombre pour y reposer. Leur laine qui empêche que l'air ne les refroidisse en hiver, empêche aussi que l'air ne les rafraîchisse en été. D'ailleurs ces animaux sont prédisposés à l'insolation et le soleil tombant à plomb sur leur tête peut leur donner le mal appelé " la chaleur, " qui les tue rapidement,

si le berger ne les secourt aussitôt par une abondante saignée. Tel est le traitement du mouton en été ; il doit être modifié selon la destination et la nature spéciales du troupeau.

Une autre cause de souffrance pour les moutons pendant les grandes chaleurs de l'été provient de la persécution d'une mouche noirâtre (l'œstre des moutons), qui cherche à pénétrer dans leur naseaux pour y pondre des œufs. Comme remède je suggérerai aux éleveurs de mettre du gougron mêlé avec du saindoux sur le nez des moutons, comme un moyen certain de les préserver contre l'attaque de cette mouche.

Enfin, il est bon de laver les moutons en septembre dans une grande boîte remplie d'eau tiède. cela leur fait beaucoup de bien, et contribue à dénouer la laine.

DE LA REPRODUCTION.

CHOIX DES ANIMAUX REPRODUCTEURS

Plus est grand le degré de perfection atteint par une race, plus on doit veiller

sévèrement à éloigner les causes nombreuses qui tendent sans cesse à faire redescendre cette race dans l'état de nature. Entre toutes ces causes, la reproduction libre, abandonnée au seul instinct des animaux, suffirait pour détruire en peu de temps nos travaux de plusieurs années—les bêtes à laines n'ayant acquis les qualités qui nous les rendent précieuses que par les soins de l'homme, ne les conservant que grâce à une surveillance continue, ne peuvent non plus les perpétuer et les transmettre à leur progéniture que par l'intervention directe de l'éleveur. Par exemple un propriétaire de Cotswold doit se regarder comme obligé de surveiller lui-même attentivement la reproduction de son troupeau, sous peine de le voir dégénérer avec rapidité et retomber promptement au rang des troupeaux communs. Chaque animal mâle ou femelle sera soumis à un examen scrupuleux et ne devra être admis à l'accouplement que s'il réunit les conditions de l'âge, de santé, de conformation et de lainage jugées nécessaires.

En livrant à un âge précoce ou trop avancé les brebis et les béliers à la reproduction,

en nuit à la fois au reproducteur, à la brebis et à ses petits : sur le bélier et la brebis, en usant leurs forces et en abrégant leur vie ; sur ses petits en ce que les forces de la mère n'étant pas suffisamment développées ou se trouvant épuisées par la vieillesse, ils ne reçoivent point d'elle une nourriture suffisante avant ou après leur naissance, et restent chétifs tout le temps de leur existence. A dix-huit mois la brebis qui a toujours été bien nourrie, est capable de concevoir un agneau vigoureux et l'allaiter suffisamment au moment de sa naissance.

Pour ce qui est du bélier, on fera bien d'attendre qu'il ait pris son développement avant de l'employer ; un an et demi jusqu'à six ans et demi paraissent l'âge le plus convenable pour le livrer à la reproduction de la manière la plus profitable.

La santé nécessaire chez tous les animaux domestiques destinés à la propagation de leur espèce doit être plus rigoureusement examinée quand il s'agit de bêtes aussi délicates que les moutons. Le bélier en bonne

santé marche la tête haute, mange avec appétit, a l'œil vif et montre de l'ardeur quand les brebis sont en rut. Le bélier comme la brebis, devra réunir tous les traits caractéristiques d'une aptitude certaine à la reproduction, de gros testicules pour le mâle ; un vaste bassin pour la femelle, une poitrine large et des reins solides, etc. On ne se contentera donc point d'étudier toutes les parties de la toison d'un bélier pour s'assurer que sa laine est lustrée, douce et égale ; mais on exigera en outre que l'ensemble de la toison soit satisfaisant sous le rapport du tassé et de la longueur, d'où résulte la quantité.

La taille de l'animal est aussi à considérer, d'abord quant à la toison dont le poids augmente avec les dimensions de l'animal ; ensuite quant à la valeur du corps en lui-même qu'il ne faut pas dédaigner. Le bélier, a ce que l'on croit, influe plus spécialement sur la toison de l'agneau, tandis que l'influence de la brebis se fait sentir davantage sur les formes du corps, sur la taille, sur la disposition à la graisse. Ce sera donc de ce côté que l'on repoussera plus

sév
foi
po
sa
qu
tru
vo
qu
les
ma
gé
pa
d'u
sur
me
me
gu
l'h
sid
de
da
ser
ta
sa

sévèrement les défauts de construction, de force, de grandeur dont la transmission pourrait dégrader le troupeau et diminuer sa valeur. De deux brebis égales quant aux qualités de la laine, la plus fortement construite sera préférée pour la monte.

Faire saillir les brebis dans le même mois voilà la première règle de la monte. Pour que l'exécution en soit possible il faut tenir les béliers séparés des brebis. Dans un climat comme le nôtre il est plus avantageux généralement d'avoir les agneaux en mai parce qu'elle réunit toutes les conditions d'une supériorité économique incontestable sur celui de l'hiver. Pour cela il faudra mettre le bélier avec les brebis dans le mois de décembre. Par ce moyen on épargnera beaucoup sur la nourriture pendant l'hiver, la perte des agneaux sera moins considérable et la toison augmentera en poids.

Les éleveurs judicieux recommandent de donner aux béliers non seulement pendant le temps de la monte, mais plusieurs semaines auparavant, une nourriture substantielle qui donne du ton à tous les organes sans charger l'estomac. De l'avoine, des

pois, de l'orge cassée sont éminemment propres au but que l'on se propose. Il ne faut pas que l'animal devienne gras, s'alourdisse, mais il doit être maintenu en bonne chair afin de n'être point trop promptement épuisé par l'œuvre de la saillie. Quant aux moyens employés pour exciter l'ardeur des mâles et des femelles, on doit les proscrire. L'usage du sel peut être conseillé, non pas comme excitant, mais comme moyen de prévenir les pertes d'appétit que l'épuisement des béliers pourrait faire redouter. Ainsi préparés, les béliers peuvent être livrés à la reproduction alternativement. Ce mode est le plus convenable.

DU MÉTISSAGE.

L'amélioration la plus facile se produit à l'aide du métissage.

Des expériences nombreuses répétées, ont appris que les métis bien dirigés arrivaient après la quatrième génération à un degré de perfection telle qu'il devient impossible

de
all
on
ter
au:
ce
tio
rer
sar
poi
po
qu
au
len
ce
ces
jan
qu
mâ
tér
qu
du
cro
qu
da
15,

inement
rose. Il ne
gras, s'al-
intenn en
oint trop
de la sail-
pour ex-
nelles, on
sel peut
excitant,
es pertes
ers pour-
les bé-
oduction
plus con-

oduit à

ées, ont
ivaient
degré
ossible

de les distinguer de la race pure ; mais en alliant entre eux ces animaux perfectionnés on doit craindre sans cesse que le type maternel de la brebis ne reprenne le dessus aux dépens des qualités du père. On évite ce danger en éloignant de la reproduction les étalons métis et en ayant soin de renouveler constamment les béliers pur sang, sur qui l'on peut compter. Ce n'est point que je regarde comme une chose impossible de parvenir à fixer dans une race quelconque les caractères d'une autre race au moyen du croisement, mais je veux seulement dire que l'opération est douteuse en ce sens qu'on ne peut calculer le temps nécessaire pour arriver au but, que l'on ne sait jamais si l'on y est arrivé, et que par conséquent il serait imprudent d'employer des mâles qui malgré toutes les apparences extérieures, conservent peut-être en eux quelques germes communs tout prêts à se produire au jour par la reproduction. Le 1er croisement est plus effectif, le suivant n'est que la moitié, ainsi de suite jusque comme dans l'augmentation de la fraction de $\frac{1}{2}$, $\frac{2}{4}$, $\frac{15}{16}$, $\frac{31}{32}$, $\frac{63}{64}$, etc., etc. ; ainsi plus on

croise (*so the higher we breed*) moins on avance en proportion.

SELECTION.

La sélection ici s'entend uniquement du bon choix des reproducteurs, car il faut admettre que les animaux sur lesquels elle s'exerce sont soumis au régime le plus propre à favoriser l'exercice de leur aptitude principale, à conserver à leur laine les caractères qui la distingue. L'animal s'améliore nécessairement, à mesure qu'il se rapproche du type de la beauté. Et c'est par une sélection attentive, en accouplant toujours entre eux les individus qui s'éloignent le moins de ce type, que le but peut être atteint.

TROUPEAU DE PROGRESSION.

Le troupeau de progression est celui qui est composé à la fois de béliers et de brebis pur saig.

TR.

L
trot
occi
race
con
tuti
accl

L
pea
mar
bête
tout
gère
fect
trou
Dan
plat
Sur
inse
cont
note
des
geri

TRAITEMENT DES BREBIS ET DES AGNEAUX.

Le moyen de retirer le plus de profit d'un troupeau de moutons doit être la première occupation de l'éleveur. On doit choisir une race qui puisse donner en même temps beaucoup de viande et de laine et d'une constitution robuste. Cette race est le Cotswold acclimaté au Canada.

Lorsque l'on veut perfectionner un troupeau de bêtes de prix, il faut employer une marque qui permette de reconnaître chaque bête individuellement et la suivre dans toutes les phases de son existence. Je suggérerai un système de numérotage qui affecte un rang d'ordre à tous les animaux du troupeau. Celui que j'ai adopté est de C. H. Dana de London, Ontario. C'est un anneau plat que vous mettez à l'oreille de la bête. Sur demande votre nom et le numéro y est inscrit. Vous tenez un registre matriciel contenant divers renseignements, avec des notes sur la santé de tous les individus, et des observations sur leur sortie de la bergerie, soit par la mort, soit par la vente.

C'est à l'aide de cet ordre établi dans la bergerie, que l'on peut éclairer sa route, reconnaître si l'on a suivi la bonne voie ou si l'on s'est fourvoyé.

L'amélioration la plus facile se produit à l'aide du métissage dont j'ai parlé plus haut, surtout en ce qui concerne la toison.

Sur le registre matricule on doit mentionner le caractère et le produit de l'animal.

Une brebis qui donne un bel agneau gros et vigoureux et qui est bonne nourrice doit être considérée d'une grande valeur et doit être gardée dans le troupeau aussi longtemps qu'elle donnera de beaux produits.

Le berger devra se rendre familier aux moutons, et en leur donnant du sel ou du grain dans la main, ou dans un plat, par ce moyen il les rend très dociles.

Il vaut mieux qu'une brebis soit plutôt en bon ordre que trop grasse, mais une brebis qui est maigre ne produira qu'un chétif agneau ; de même qu'une brebis trop grasse produira un agneau faible. Une nourriture plus abondante est alors nécessaire pendant l'hiver et doit être donnée, en commençant,

en petite quantité.

Le foin, les pesats de pois, les fourrages de lentilles, fauchés verts, la paille d'avoine, la betterave et le chou de Siam haché mêlé avec du foin coupé sont une nourriture suffisante pour garder les moutons en très-bon ordre.

Les soins que demande la brebis pendant la gestation ont tous pour but d'amener à bon terme un agneau en bon état et de préparer la mère à l'allaitement. On doit éloigner tous les accidents qui lui causeraient une émotion un peu vive et veiller à ce que le régime qu'on lui fait suivre ne s'oppose point au résultat que l'on espère. Le berger fera tout ce qui dépendra de lui pour éviter que les bêtes ne se poussent et ne se serrent comme cela a souvent lieu ; il usera des mêmes précautions à la sortie de la bergerie, car plus elle s'opérera lentement, moins le flanc de la brebis sera froissé. La séparation des béliers est nécessaire, car les coups de tête qu'ils lancent à droite à gauche peuvent causer de graves accidents. Cette dangereuse période a ordinairement une durée de 150 jours ; l'approche de l'agnellement

s'annonce 20 à 30 jours d'avance, par un écoulement d'abord peu sensible, qui va toujours en augmentant, par le gonflement des parties sexuelles ; le pis se forme alors. Quand ce dernier symptôme se manifeste sur une brebis, il faut la veiller, et la secourir soit par une saignée si l'agnellement est contraire par un excès de force, soit par un breuvage fortifiant si la brebis est trop faible pour expulser le fœtus. L'agneau dans la position normale, se présente les pieds de devant au-dessous et un peu au-devant du museau. Lorsque la tête est dans une mauvaise position, il faut repousser doucement le sommet de la tête, saisir le museau et le replacer comme il doit être dans l'état naturel, c'est-à-dire en avant et appuyé sur les jambes de devant. Quelques fois la délivrance est entravée par le cordon ombilical qui retient la jambe autour de laquelle il est enroulé ; dans ce cas on casse le cordon et l'on ramène la jambe dans la position qu'elle doit occuper.

Quand on est obligé de leur aider il faut le faire avec beaucoup de précaution et n'y pas aller brusquement. On doit avoir soin

de la mère quand elle a mis bas jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement rétablie.— Si une brebis perd ses croûts ôtez lui du lait chaque jour, pendant plusieurs jours et mêlez un peu d'alun dans son sel.

L'agneau nouveau-né doit être placé près de sa mère, pour qu'elle l'essuie en le léchant ; si elle n'était disposée à remplir cette fonction, le berger devrait l'y encourager en répandant sur le nouvel animal du sel, ou du son ; si elle s'y refuse, il faut essuyer l'agneau avec du foin.

Lorsque le temps de l'agnellement approche, il est bon de séparer, si on le peut, les bêtes qui ne sont pas pleines, et mettre les brebis qui annoncent un agnellement prochain, dans un enclos séparé, attention que l'on devra prendre surtout le soir.

Il peut arriver deux choses, ou que l'agneau d'une brebis, trop malade en mettant bas ou après avoir mis bas, s'éloigne de sa mère, en tête une autre, ou reste abandonné au milieu du troupeau, ou bien que la brebis souffrante soit tétée par un autre qui profite de sa faiblesse, de manière que le sien, après être né, ne trouve plus rien au

pis : c'est à quoi on parera en mettant dans un enclos les brebis qui doivent agnelier la nuit.

Cette séparation est nécessaire lorsque quelques brebis font leurs agneaux plus tard que les autres ; alors on a à craindre qu'un agneau fort ne fruste le nouveau-né du lait de sa mère. Il n'est pas rare encore de voir un agneau téter une brebis qui vient de mettre bas, en passant entre ses jambes de derrière.

Les suites de l'agnèlement, dont il s'emprigne, trompent les brebis, qui l'adoptent, ou seul ou concurremment avec le sien. C'est au moment de la naissance d'un agneau qu'il importe de veiller ; quand il a pris de la force, il se tire d'affaire soit en s'adressant toujours à sa mère, soit en tétant d'autres brebis dont les agneaux têtent aussi d'autres mères que les leurs.

Ordinairement la mère ne se refuse point à se laisser téter et l'agneau lui-même n'a pas besoin d'être longtemps enseigné par le berger pour s'allaiter comme il convient.

Quand une brebis n'a point de lait, on vient à mourir en agnelant, ou peu après,

mettant
nt agne-

lorsque
ux plus
raindre
iveau né
e encore
qui vient
s jambes

il s'em-
l'adopte,
le sien.
ce d'un
and il a
e soit en
it en té-
ix têtent

ise point
ême n'a
né par le
vient.

lait, ou
u après,

on doit donner son agneau à un autre qui a perdu le sien ou qui peut en allaiter deux ; on emploie ordinairement un artifice bien connu pour tromper la mère et lui faire croire que l'animal qu'on lui présente lui appartient réellement. On frotte l'agneau délaissé avec la peau de celui qui appartenait réellement à la brebis, ou bien on profite de la nuit pour le coucher entre les pattes de sa mère adoptive qui le lendemain se persuade que le petit lui appartient.

Lorsque l'on ne possède pas de brebis dont la mamelle soit disponible, on nourrit l'agneau avec du lait qu'on lui fait boire, soit dans une bouteille munie d'un biberon soit dans un plat, ce qui est plus commode. On abaisse la tête de l'agneau sur le plat, on lui passe un doigt dans la bouche, et croyant tenir le mamelon de sa mère, il aspire le lait avec plaisir ; quelques jours après on lui retire les doigts peu à peu, et il s'accoutume à boire seul, sans qu'on ait besoin de le tenir. Cet allaitement artificiel a besoin de quelques précautions nécessitées par la différence alimentaire qui existe entre le

lait de brebis et le lait de vache. Il est prudent de mêler au lait une certaine quantité d'eau, et de le présenter toujours à peu près à la même température qu'il aurait en sortant de la mamelle. Néanmoins le jeune agneau éprouve souvent des coliques qui dégènèrent fréquemment en diarrhée. Il est nécessaire alors d'ajouter au breuvage quelque substance légèrement astringente. L'on recommande comme un bon spécifique l'emploi de la tormentille en infusion à raison d'une once environ par pinte de lait.

L'agneau doit en outre être tenu dans un lieu bien chaud pour suppléer à la chaleur qu'il aurait reçu de sa mère ; sans cela le froid le ferait promptement dépérir et pourrait même occasionner sa mort dans les premiers jours de sa naissance.

Pour avoir de beaux agneaux, il faut leur donner un bon soin. Quand ils sont assez vieux pour manger un peu de foin, placez sur un côté de la bergerie, un peu de farine d'avoine et mieux de blé-d'inde dans de petits auges très bas et auxquels les agneaux seuls auront accès, au moyen de petits barreaux en avant. Ils mangeront beaucoup et

profiteront en conséquence. Au moment du sevrage il faut leur ménager un pâturage à la fois abondant et sec. Il faut enfin ne rien épargner pour accélérer la croissance des agneaux, car c'est de la rapidité avec laquelle ils croissent, sans éprouver d'arrêt dans leur développement, que dépend en très-grande partie leur beauté comme animaux adultes, et leur vigueur pour toute la vie.

DE L'AGE DU MOUTON.

A un mois apparaissent 8 dents temporaires et 3 dents molaires chaque côté de la mâchoire ;

A trois mois, une dent permanente molaire est ajouté aux trois ;

A neuf mois, apparaît la seconde dent permanente molaire ;

A quatorze mois, apparaît deux dents incisives permanentes ;

A dix-huit mois, apparaît la troisième dent molaire permanente

À vingt-un mois, il y a quatre dents incisives permanentes ;

À vingt-sept mois, les dents molaires sont changées, et les permanentes apparaissent ;

À trente mois, il y a six dents incisives permanentes ;

De 36 à 42 mois, les huit dents incisives permanentes apparaissent.

Lorsque le mouton a toutes ses dents permanentes, on le considère à sa grosseur.

Lorsque les dents commencent à être usées, le mouton est vieux.

DES RACES OVINES.

Je vais me borner à décrire les races les plus remarquables et les plus connues, parce qu'elles ont été introduites dans le pays à titre de facteurs de l'amélioration. Je parlerai particulièrement du Cotswold, du Leicester, du Southdown et du Cheviot rustique des montagnes froides qui séparent l'Angleterre de l'Écosse.

RACE COTSWOLD.

Cette race est à présent une des plus remarquables et celle qui convient la mieux pour notre climat. D'une conformation générale absolument semblable à celle du Leicester, le mouton Cotswold est plus fort en taille dans son type perfectionné. Sa toison est plus étendue sur le corps, et par conséquent plus lourde. Elle s'avance jusque sur le front en formant entre les oreilles une sorte de toupet. La mèche est toujours pointue, mais elle présente des ondulations prononcées qui donnent à la toison un aspect bouclé. La laine est lisse, douce, et d'une éclatante blancheur. La tête un peu forte, légèrement busquée, et les oreilles larges, courtes et tombantes. Les membres sont plus forts que ceux du Leicester, mais les aplombs sont tout aussi réguliers, et l'aptitude à l'engraissement est également prononcée.

RACE DE DISHLEY OU LEICESTER.

C'est la première de toutes les races améliorées de l'Angleterre. C'est la création de

s inci-
es sont
issent ;
civises
civises
ts per-
ur.
à être
aces les
es, par-
lans le
oration.
tswold ;
Cheviot
éparent

d'illustre race *Backewell*. Ce mouton présente, dans l'ensemble de sa conformation, le type de la beauté. Il a le corps cylindrique, court, de telle sorte qu'avec la toison il semble cubique. La laine longue, forme des mèches pointues et pendantes à structure peu serrée, dont l'ensemble, malgré la longueur du brin, donne des toisons qui ne pèsent pas en proportion du volume des animaux. Le ventre, les membres et la tête en sont complètement dépourvus.

La tête du Dishley, unie au corps par un cou extrêmement court et mince, semble sortir directement du tronc lorsque l'animal est couvert de sa toison. Elle est petite, dépourvue de cornes, à chanfrein droit et à oreilles fines, minces et horizontales. Sur le chanfrein, autour des yeux et sur les oreilles, on observe le plus souvent des taches rousses et brunâtres, qui sont caractéristiques. Il lui faut une vie facile, dans les parcs bien pourvus. A la bergerie, les racines doivent former la base de son alimentation. Ce régime, joint à l'appétit à prendre la graisse, rend l'animal peu vigoureux et lent dans ses mouvements. Le poids

de la toison est de 6 à 7 livres de laine lavée à froid. La longueur du brin varie de 4 à 7 pouces, chez les adultes.

Les produits d'une brebis Leicester avec un bélier Cotswold sont très-satisfaisants. Cette race sans croisements n'est pas assez rustique pour notre climat.

RACE SOUTHDOWN.

La race Southdown moderne est privée de cornes chez le mâle et la femelle ; elle a la face et les pattes d'un gris noirâtre, et le corps entièrement couvert d'une toison épaisse à laine courte et fine, la longueur du brin est de deux à trois pouces. La laine encadre bien la face et forme un toupet sur le front. Les animaux sont d'un tempérament docile, ils peuvent subsister sur l'herbage très-court, et fournissent une viande qui a toujours joui d'une grande réputation. Le célèbre éleveur de Brabraham, Jonas Webb, dont les succès ont porté si haut la réputation, a fait acquérir au Southdown ces formes carrées, cette ampleur du corps, qui sont considérées comme la perfection

dans l'espèce ovine. Ces moutons sont rustiques et prennent la graisse promptement; et lorsque les brebis sont bien nourries elles donnent très-souvent des jumeaux, qui sont bien lainus en naissant.

Le produit des brebis Southdown avec un bélier Cotswold, donne un bon résultat; alors on laisse les métis bien appareillés se reproduire entre eux, sans aucune chance de rétrogradation. Par ce croisement on aura acquis une laine plus fine que celle du Cotswold, mais pas aussi longue. Le poids vif de l'animal sera de 140 à 160 livres à douze mois.

CHEVIOT.

Le cheviot est un mouton de terre haute; il a pris son nom des Monts Cheviots. Sa taille est celle du gros mouton canadien. Le Cheviot est très-rustique; il peut vivre de fourrage grossier. Comme le mouton Canadien, il a les os petits, ses jambes sont fines; sa toison est partie grosse et partie fine et pèse environ cinq livres. Cette race quoique peu réputée dans ce pays a certainement

son mérite à cause de sa rusticité.

TONTE.

La tonte doit être pratiquée en mars, dans les bergeries chaudes chez les brebis qui agnèlent en hiver, et en juin chez les brebis qui agnèlent à la fin de mai.

Préparations des toisons.—Pour pouvoir lier en ordre la toison après qu'elle a été tondue, on replie d'abord les parties latérales en dedans puis on la roule dans sa longueur ; on lie ensuite le paquet avec une ficelle, de telle sorte que la toison soit propre. On pèse chaque tonsure séparément que l'on met dans un lieu sec jusqu'au moment du lavage.

PRÉPARATION CORDIALE.

1 once de crai préparée, 4 dragmes de cachou, deux onces de gingembre, $\frac{1}{2}$ once d'opium. Mêlée dans une demi pinte d'eau de peppermint ou menthe poivrée et embouteillée,

DES MALADIES DES BETES A LAINE.

Les bêtes à laine sont sujettes à bien des maladies : elles leur viennent ou des températures de l'air, qui leur sont contraires parce qu'elles n'y sont pas accoutumées, ou de la mauvaise nourriture et de la négligence que l'on apporte parfois à les soigner. C'est pourquoi on doit veiller continuellement à les gouverner suivant leur naturel, à les défendre de la trop grande chaleur du soleil ou à l'étable par le trop grand encombrement, de l'humidité et de tout ce qui est contraire ; enfin ne leur donner que de bonne nourriture.

Pour prévenir les maladies on aura soin de leur faire une bonne litière fraîche, de nettoyer souvent la bergerie ; il faut surtout avoir soin de les éloigner des eaux croupies, et des pâturages aqueux : ce sont là les causes ordinaires de leurs maladies. Il faut séparer les brebis malades, car presque toutes les maladies sont contagieuses ; parfumer les bergeries, et donner aux bêtes saines, du sel et un quart de soufre mêlés ensemble, pour les purger, et les préserver

LAINÉ.

bien des
es tem-
ntraires
nées, ou
a négli-
soigner.

inuelle-
nat rel,
leur du
encom-
qui est
que de

ra soin
che, de
surtout
roupies,
t là les

Il faut
presque
es ; par-
x bêtes
e mêlés
réserved

de la contagion. Leurs signes ordinaires de maladies sont quand elles ont la tête lourde, les yeux troublés, qu'elles paissent négligemment, qu'elles ne bondissent point, qu'elles se couchent et qu'elles reviennent après les autres.

COUP DE SANG, LA CHALEUR.

Le mal que la trop grande chaleur cause aux bêtes à laine a été nommé du même nom : *La chaleur*. Les moutons les plus forts y sont les plus sujets. Ceux qui en sont attequés, tiennent la gueule ouverte pour respirer ; ils écument, ils rendent le sang par le nez, ils râlent et ils battent du flanc. l'animal enfin baisse la tête, chancelle et bientôt tombe mort. La saignée fait à temose à la veine du cou, fait quelquefois cesser le mal très-promptement.

PERITONITE.

C'est l'inflammation de la membrane séreuse qui tapisse l'abdomen. Symptômes

la sensibilité du ventre, la respiration courte, le pouls fréquent et petit. L'animal se tourmente peu, regarde souvent ses flancs, et prend une attitude qu'il conserve assez longtemps. Au bout de 24 heures, l'animal paraît inquiet, se couche, se relève et finit par tomber et mourir dans les convulsions. Cette maladie, dont le diagnostic est très-difficile à reconnaître, est inévitablement mortelle.

RHUME DES MOUTONS.

Le rhume des moutons est ordinairement occasionné par les pluies froides, la fraîcheur des nuits. Les animaux qui en sont atteints s'ébrouent, respirent difficilement, leurs narines donnent écoulement à une matière d'abord muqueuse et transparente, puis plus épaisse et souvent parsemée de stries de sang. Cette maladie n'a pas de suites fâcheuses, et se dissipe d'elle-même au bout de quelques jours.

DU TIQUE ET POUX DE MOUTON.

Le tique du mouton connu généralement sous le nom de poux de mouton est trop bien connu pour nécessiter une description. Je donnerai seulement une description du poux de mouton qui généralement n'est pas connu. Il est petit, sa tête est rouge et le corps d'un jaune pâle. On le trouve chaque côté du cou, en dedans des cuisses et des jambes de devant du mouton, où il cause beaucoup d'irritation.

Symptôme.—Le mouton ne cherche qu'à se frotter.

Traitement.—Dans 20 gallons d'eau prêt à bouillir et que l'on met dans une grande cuve, on met quatre livres de tabac, on ajoute ensuite une livre de soufre à ce liquide, que l'on brasse et que l'on garde à une température de 120 degrés, de manière que l'on puisse endurer le bras. Alors on plonge le mouton environ trois minutes, ayant soin de lui tenir la tête en dehors de l'eau. Pendant que le mouton est debout dans la cuve, on presse la laine pour en faire sortir le liquide. On met ensuite le

mouton dans un lieu chaud si c'est en hiver. Ce remède est applicable dans toutes les saisons pourvu que l'on soit prudent dans son application.

MÉTÉORISATION OU BALLONNEMENT.

Le pâturage des moutons sur des champs de trèfle fauchés, et en général sur les prairies légumineuses, surtout lorsque après une rosée, les plantes ont subi l'action directe du soleil et que les animaux y ont été conduits étant affamés, produit souvent cet accident. Le meilleur moyen de l'éviter est de ne conduire sur ces pâturages les moutons qu'après qu'ils sont à moitié rassasiés par un séjour de quelques instants sur un pâturage naturel voisin. Et encore faut-il ne les faire consommer qu'avec les plus grandes précautions. Lorsque les moutons sont ballonnés, une ou plusieurs doses d'eau fortement salée, que l'on fait prendre par force au malade et à grandes gorgées, peuvent suffire pour arrêter la marche de l'accident. Arrivée dans la panse, l'eau salée s'oppose à la fermentation des aliments

qui y sont contenus ; par sa température basse, elle condense les gaz déjà développés à la suite de cette fermentation.

Le plus rapidement efficace de tous les procédés, pour combattre la météorisation sur un grand nombre d'individus, c'est la ponction du rumen ou de la panse. Celui-là est infailible. On plonge sans ménagement dans le flanc gauche, vers le centre de la partie supérieure de cette région un instrument spécial appelé trocart, et qui se compose d'une tige effilée et d'un tube ou douille, que la partie tranchante de la tige dépasse un peu vers son extrémité. Une fois le trocart introduit dans la panse, on retire la tige ; la douille reste dans la plaie et les gaz accumulés dans le rumen s'échappent avec impétuosité et bruit par la lumière du tube. Lorsque les accidents sont conjurés, on retire le tube. La petite plaie qui reste se cicatrise ensuite très-vite et ne nécessite que des soins de propreté.

GALE.

Cette maladie est une des plus graves

en hiver.
toutes les
lent dans

EMENT.

es champs
r les prai-
après une
n directe
t été con-
nt cet ac-
sviter est
les mou-
rassasiés
ts sur un
re faut-il
les plus
moutons
ses d'eau
ndre par
gorgées,
marche de
l'eau sa-
aliments

parmi celles dont le mouton peut être atteint, lorsqu'elle a pris une certaine extension dans le troupeau. Elle est éminemment contagieuse. Il est très-important, pour ce motif, d'en saisir la première apparition et d'y remédier. Elle débute en général d'une manière restreinte, sur quelques places de la peau d'un ou plusieurs animaux. Son premier symptôme apparent est la démangeaison. Le berger ne saurait donc être trop attentif aux individus du troupeau qui se tirent la laine. Les causes les plus ordinaires de la gale, sont l'insuffisance de l'alimentation et la malpropreté, qui affaiblissent la constitution des animaux.

Traitement.—Tondre les moutons et les baigner dans la composition citée précédemment pour les poux de moutons; on enlève les croûtes en nettoyant à fond la peau, puis on frotte la partie malade avec des feuilles de tabac.

CACHEXIE AQUEUSE ou POUR- RITURE.

Tous les cultivateurs savent que cette

maladie attaque surtout les troupeaux qui fréquentent des pâturages humides, et qu'elle se caractérise au début par la pâleur de la membrane de l'œil, accompagnée dans les cas extrêmes par un engorgement œdémateux de la gorge, sorte de tumeur d'apparence goitreuse qui lui a fait donner le nom vulgaire de *bouteille*. Il importe donc encore plus d'en prévenir l'apparition par un bon régime hygiénique que de se mettre en mesure de la combattre lorsqu'elle existe.

On évitera certainement la pourriture, dans les pâturages insalubres qui la font développer, en ne faisant consommer ces pâturages qu'avec de grandes précautions, en conduisant d'abord les moutons sur des lieux secs ; et partout, lorsque la saison est humide, en distribuant à la bergerie des aliments toniques, de l'avoine par exemple, avant de mettre le troupeau dehors, en ajoutant du sel à la ration et de la ferraille dans leur eau.

CATARRHE.

Le catarrhe ou rhume est l'inflammation

qui tapisse les narines, la gorge, la trachée et les sinus de la tête.

Symptômes.—Augmentation des sécrétions du mucus dans ces parties, les yeux larmoyants, narines coulantes, toux légère.

Causes.—Dans notre climat sujet à un changement de température trop subit, le catarrhe est dû plutôt à l'humidité dans les bergeries, qu'à l'exposition à tous les temps en plein air. Un troupeau qui est gardé dans des bergeries trop chaudes est plus sujet à cette maladie que celui qui est gardé dans des bergeries froides.

Traitement préservatif.—L'air pur dans des bergeries bien ventilées, cour sur un terrain sec, litière fraîche, protection contre les pluies froides en hiver. et les soins nécessaires qui sont requis après la tonte.

Traitement.—Eloigner les causes par une bonne nourriture, administrer légèrement un breuvage mucilagineux, tel que du gruau ou de la tisane de graine de lin, avec un stimulant, tel qu'une cuillère à thé de gingembre moulu. L'effet antiseptique d'une petite quantité de goudron de pin appliqué sur le nez du mouton ; celui que l'animal lé-

chera et avalera, sera avantageux. S'il y a fièvre et que le nez soit chaud et sec, on administre le remède suivant, savoir : $\frac{1}{4}$ once de sel à médecine, un dragme de salpêtre, et un dragme de gingembre moulu.

BRONCHITE.

La bronchite est un rhume plus profond qui affecte les bronches ou conduit l'air dans les poumons.

Symptômes.—La bronchite est accompagnée d'une toux plus sévère que le catarrhe, la respiration est accélérée, l'animal a la fièvre et perd l'appétit. La bronchite est plus dangereuse que le catarrhe et souvent l'inflammation s'étend aux poumons.

Traitement.—Il est le même que celui prescrit pour le catarrhe devant être administré pendant trois à quatre jours, diminuant la quantité du salpêtre jusqu'à la moitié. On administre le remède suivant : deux cuillerées d'huile de lin, un dragme de salpêtre, un dragme de poudre de gentiane.

PULMONIE OU INFLAMMATION DE POUMONS.

Signes diagnostiques.—C'est l'inflammation de la substance même du poumon, elle est plus fréquente que l'on ne le croit généralement.

Symptômes.—La respiration est fréquente laborieuse, avec battements pénibles des flancs, toux pénibles, décharges par les narines, du mucus jaune sanguinolent, forte fièvre, grande soif, grincements de dents continuels; l'animal ne mange plus et cesse de ruminer. Après la mort, le poumon est regorgé de sang et ne flotte pas sur l'eau. La maladie se termine ordinairement par la mort dans l'espace de 24 à 36 heures à moins d'un traitement immédiat.

Causes.—Comme pour la bronchite, changement de température trop subite, exposition aux pluies froides du printemps et de l'automne.

Traitement.—Saigner de bonne heure à la veine jugulaire jusqu'à ce que l'animal soit étourdi et répéter la saignée au bout de six heures s'il est nécessaire. Donnez deux onces

de sel à médecine, et s'il ne purge pas suffisamment, on en donnera une once de plus au bout de 3 heures. Après l'évacuation des boyaux, donnez deux fois par jour le mélange suivant, dans de l'avoine moulue ou de la tisane de graine de lin pendant plusieurs jours : un scrupule de poudre dégitale, un dragme de nitrate de potasse, un scrupule de tartare émétique.

PLEURESIE.

C'est l'inflammation de la membrane qui tapisse le poumon et l'intérieur des côtes. Les causes sont les mêmes que pour l'inflammation des poumons.

Symptômes.—Il y a plus de douleurs que dans la pulmonie ; il y a toux, moins de mucos sanguinolents aux narines, même fièvre. Après la mort on trouve la poitrine remplie de liquide et d'effusion fibrineuse, mais le poumon n'est pas généralement affecté.

Traitement.—C'est le même que celui de la pulmonie, et si l'animal après être revenu un peu à la santé, languit, et que l'on

découvrir un son mât en percussant ou frappant sur un côté de la poitrine, il faut introduire un trocart garni de sa canicule entre la 8^{me} et 9^{me} côte ; en retirant le trocart le liquide s'écoule par la canule et un pansement simple est suffisant après avoir retiré la canule. Après cela il faut bien nourrir l'animal et le tenir en repos.

CONSTIPATION.

La constipation est la difficulté d'aller à la selle.

Symptômes.—Le fumier devient dur, sec et pauvre et est envoyé irrégulièrement. Le bout des boyaux est rouge et inflammé; lorsque le mouton fiente, il se lamente comme dans la souffrance.

Causes.—La constipation se fait sentir souvent chez les moutons, surtout lorsqu'on change le troupeau du pâturage à une nourriture sèche.

Traitement préventif.— Lorsque le mouton arrive du pâturage on doit lui donner de temps en temps les premiers jours, un repas de choux de Siam, de betteraves ou de

patates hachés, mettre dans un endroit quelconque de la bergerie 4 onces de soufre et une livre de sel.

Traitement.—Donnez des injections de savonnures chaudes, deux cuillerées d'huile de lin qu'on fera prendre au mouton guérira généralement la maladie.

MALADIES DES ORGANES URINAIRES.

L'inflammation de la vessie est la plus fréquente des maladies urinaires; elle s'étend à la substance musculaire autour du col de la vessie et elle se contracte en fermant le passage. La rétention d'urine est la conséquence directe et cela amène des conséquences sérieuses.

Symptômes.—Le mouton est inquiet, il lève constamment les pattes de derrière, il les déploie, il frappe du pied et s'efforce d'uriner. Il y a un dérangement général du système, fièvre et constipation.

Traitement.—Saignez copieusement au cou, administrez le remède suivant à un gros mouton : un verre à patte d'huile de lin et deux dragmes de laudanum.

Pour un petit mouton on diminue la dose à proportion. S'il n'y a pas de mieux, le second jour on répète la saignée de l'autre côté du cou et on lui donne deux cuillerées à table d'huile de lin chaque jour jusqu'à ce qu'il ait du soulagement. Après qu'il a uriné on lui donne une nourriture légère. Une infusion de graine de lin et de gomme arabe lui fera beaucoup de bien.

DIARRHÉE.

Un relâchement des boyaux, sans douleur, fièvre, ou autres complications, ont souvent lieu lorsque l'on envoie les moutons au pâturage le printemps, ou qu'on les met sur des champs riches en nourriture verte et succulente, tel que le trèfle ou le navet. On peut prévenir la diarrhée chez le mouton en lui donnant un soin régulier, en évitant un changement de nourriture trop subit et en lui donnant régulièrement du sel.

Traitement.—Administrez des astringents et des préparations cordiales tel qu'une once

de craie délayée, 4 dragmes de cachou, deux dragmes de gingembre et une once et demie d'opium, devant être mêlés à une demie pinte d'eau de menthe poivrée, et embouteillé pour servir au besoin. Deux grandes cuillerées soir et matin sera la dose pour un mouton et la moitié pour un agneau. S'il y a du mucus ou des matières glutineuses dans le fumier, c'est une preuve qu'il y a des matières irritantes dans les intestins. Alors donnez le laxatif suivant : Un ver à patte d'huile de lin et un dragme de gingembre en poudre.

GARGET OU MAL DE PIS.

Cette maladie consiste dans l'inflammation du pis. Cela arrive rarement excepté chez les brebis qui ont perdu leurs petits, ou lorsque les trayons ne sont pas immédiatement ouverts par l'agneau nouveau né. La malpropreté et la température trop élevée des bergeries, les nombreux coups de tête que les agneaux donnent à leurs mères en tétant en sont les causes les plus

fréquentes. Si la brebis est très grasse et qu'elle a beaucoup de lait, et qu'on ne lui ôte pas, le pis devient dur, s'inflamme, et il peut alors survenir une suppuration dans les mamelles et des pistules.

Traitement.—Donnez à la brebis un purgatif et un diurétique pour réduire la quantité du lait et la fièvre. On donne à 24 heures d'intervalle, dans de l'eau chaude, deux onces de sel à médecine, deux dragmes de nitrate de potasse et un dragme de gingembre. On devra baigner le pis dans de l'eau chaude, et on injectera dans les tettes au moyen d'une seringue, une solution de carbonate de soude.

Traitement préventif. — Toutes les fois qu'une brebis allaite a du lait en abondance, et que l'agneau ne l'extrait pas suffisamment, le lait s'accumule dans une des glandes mammaires, et il survient une tumeur. Les causes qui empêchent l'agneau de tirer convenablement le lait sont de natures diverses : ou la mère donne absolument trop de lait, alors il faut diminuer la ration de nourriture ; ou l'agneau est trop faible, alors il faut régulièrement traire

le pis ; ou la mère ne laisse pas convenablement téter le petit, alors le berger doit chercher les moyens de faire accepter l'agneau par sa mère.—Il y parvient en les enfermant ensemble dans un lieu obscur.— Dans les douze premières heures, au besoin, il extrait avec douceur et précaution le lait de la brebis, et il doit renouveler cette opération aussi souvent que cela est nécessaire. Si le berger tarde à intervenir, l'inflammation gagne le pis et il faut recourir au remède indiqué plus haut.

VER SOLITAIRE.

Symptôme.—Généralement on reconnaît la présence du ver solitaire, chez le mouton, par la diarrhée violente qui le saisit parfois. Aussitôt que la diarrhée commence, il faut administrer à l'animal la drogue suivante, qui consiste en un mélange de 1 once d'huile de castor, 3 grains d'opium et 1 once d'empoî, sur laquelle vous verserez de l'eau bouillante, en quantité suffisante pour faire un tout liquide que vous ferez prendre à

et
ne
ne,
on

ur-
an-
24
de,
nes
gin-
de
ttes
de

fois
nce,
sam-
des
e tu-
neau
e na-
solu-
muer
est
traire

l'animal. Il faut aussi donner comme stimulant, deux onces d'huile de lin avec une ou deux cuillères à table d'huile de térébenthine. Une seule dose pourra peut-être suffire, mais quelquefois il faudra la répéter trois ou quatre fois.

CESTRE DU NEZ.

Il y a une espèce de larve qui naît et croît dans le nez des bêtes à laine ; elle est le produit d'une mouche qui dépose ses œufs à l'entrée de cette cavité. Cette larve, dès qu'elle est éclos, s'enfonce dans les cornets où elle grossit en incommodant beaucoup le mouton. On s'en aperçoit par les efforts qu'il fait pour s'en débarrasser ; il baisse la tête, l'élève, la remue, s'ébroue de temps en temps, et quelquefois tourne comme s'il était atteint du tournis. Ces larves, nommées cestres, sont courtes, arrondies, blanches avec une tache brune à la tête. Quelquefois les bêtes à laine les rendent à force d'éternuer. Pour en faciliter la sortie,

ou du moins pour les faire mourir, on expose les individus qui en ont à la vapeur de l'essence de térébenthine. On peut aussi les faire sortir en envoyant dans les narines de la fumée de tabac au moyen d'un tube en fer blanc fait exprès pour cela, et que tous les éleveurs devraient avoir.

FOURCHETTE.

Maladie qui a son siège dans un canal folliculaire formé par un repli de la peau, et situé immédiatement entre les deux os des couronnes, au-dessus de la peau qui revêt le bord de la séparation des onglons. Les causes : accumulation de l'humeur sébacée dans le canal du fourchet, tantôt l'introduction dans ce canal de quelques corps étrangers, tels que la boue, la poussière, etc. Le fourchet commence par une inflammation qui donne lieu à un gonflement plus ou moins étendu. Dès que la boiterie se manifeste avec rougeur de la peau fine de la région, on traite par l'application d'un cataplasme émollient de farine de lin. Lorsque

lè pus est formé, ce dont on s'aperçoit à l'élasticité du gonflement, on lui donne issue par un coup de lancette, puis on se borne à tenir la plaie propre en le nettoyant avec de l'eau tiède.

FRACTURES DES PATTES.

Ces fractures reprennent facilement en approchant le bout des os ensemble dans leur propre position. On met ensuite des éclisses de bois avec un bandage que l'on aura soin de ne point serrer, afin de ne pas empêcher la circulation. On laissera ce bandage pendant trois semaines.

AMPUTATION DE LA QUEUE.

Elle a pour effet de débarrasser les animaux d'un appendice inutile, qui se charge d'excréments, et ne donne qu'une laine très-inférieure. Elle se pratique ordinairement chez les agneaux âgés de quinze jours ou trois semaines. L'amputation doit être faite de manière à ce qu'il reste un tronçon

de queue tout juste assez long pour recouvrir la vulve chez les femelles, et l'anus chez les mâles.

MALADIES CHEZ LES AGNEAUX.

Les agneaux sont souvent les victimes des maladies qui semblent les affecter plus gravement que les moutons. Il faut un traitement particulier ; les plus dangereuses sont celles qui sont causées par les organes digestifs, et principalement parmi celles-ci, sont :

LA DIARRHÉE.

La diarrhée chez les agneaux qui ne sont point sevrés est généralement connue sous le nom de *White Scours* ; c'est comme un liquide blanchâtre qu'ils envoient, et qui est tout simplement le lait qui n'est pas digéré, et qui passe par les boyaux. Ceci est dû au changement du lait de la mère qui n'est pas coagulé dans l'estomac de l'agneau et qui demeure comme un agent irritant et fait

mal fonctionner les boyaux par lesquels passe le lait, à mesure qu'il l'avale. Ceci est aussi souvent dû à la nourriture que la mère prend, alors il faut changer ce régime, on lui donnera de l'avoine moulue mêlée avec du son. On donnera à l'agneau une fois par jour jusqu'à ce qu'il soit bien, une cuillère à thé d'huile d'olive et cinq gouttes d'essence de gingembre. Lorsque la cause est due à la faiblesse de l'agneau, on doit lui donner soir et matin deux cuillères à thé de préparations cordiales, déjà recommandées.

COLIQUES CONVULSIVES.

Elles produisent des douleurs atroces, l'agneau se jette à terre, fait des efforts et demeure les yeux fixes, comme s'il était en convulsion.

Causes.—Constipation, indigestion.

Traitement.—Faire prendre à l'agneau, un dragme de teinture de rhubarbe, un dragme de carbonate de soude, quatre cuillerées d'eau chaude sucrée avec de la mélasse. Après que les convulsions sont passées, on

a
n
n
a
di
da
ôt
to
ler
fat
fai

lui fait prendre une cuillère à table d'huile d'olive.

CONSTIPATION.

Causes.—Manque de nourriture laxative.

Traitement.—Une cuillère à thé d'huile de castor, doses répétées si c'est nécessaire.

MALLES DE PATTES.

J'ai perdu un grand nombre de petits agneaux autrefois provenant de cette maladie, que j'ai constaté ces années dernières à ma grande satisfaction.

D'après les symptômes, les cultivateurs appellent cette maladie *mal de pattes* ; ils disent que ce sont des chenilles qu'ils ont dans le canal interdigital, ou ergots ; ils ôtent alors une petite bourse de laine que tous les moutons ont entre les ergots et le lendemain ils les trouvent morts.—Erreur fatale.

Voici les symptômes de cette maladie qui fait tant de ravages chez les agneaux de

quel-
ci est
ne la
gime,
mêlée
le fois
e cuil-
outtes
cause
n doit
s à thé
mman-

ces, l'a-
s et de-
tait en

ean, un
dragme
illerés
melasse.
sées, oil

deux à six semaines. L'agneau devient faible sur ses jambes, il a le cou cassé en avant des épaules, il ne peut plus téter, il marche en trébuchant, change souvent de place pour se coucher et meurt ordinairement au bout de trois jours. En examinant l'estomac d'un agneau qui meurt ainsi, vous trouverez une boule de laine de la grosseur d'un marbre logée dans la partie basse de l'estomac et ne pouvant passer arrête le passage de toute nourriture. Cette laine, l'agneau la prend dans sa bouche et l'avale petit à petit lorsqu'il cherche pour téter.

Traitement.—Donnez à l'agneau immédiatement trois cuillerées d'huile de castor qui généralement suffira. Vous donnerez immédiatement après des injections de savonneuses chaudes.

Si le cas est désespéré donnez trois doses par jour.

Moyen préservatif.—Aussitôt que l'agneau est né, faites tondre la laine sur et près du pis de la mère.

REGISTRE MATRICULE.

On trouvera sur l'autre côté de la feuille un tableau *Registre Matricule* qui peut être tenu avec avantage par tous ceux qui désirent se rendre un compte exact de leur troupeau de moutons.

Dans la 5^e colonne " l'agneau à la naissance," la lettre *p* indique *pas*, le lettre *m* indique *mort*.

Pour la colonne des *remarques* elle peut être laissée d'une largeur suffisante, pour au besoin y mettre les notes suivantes, en ce qui concerne chaque mouton : Devant mourir à la bergerie ; à vendre ; très-bon reproducteur ; pas à vendre ; pour vendre ou engraisser ; à renouveler, à vendre, etc.

nt
en
, il
de
re-
ant
isi,
la
rtie
sser
ure.
sa
l'u'il

dia-
qui
mé-
von-

loses

neau
es du

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
Introduction	3
De la garde des moutons.....	5
De la bergerie.....	6
Traitement du mouton en été.....	11
Choix des animaux reproducteurs.....	13
Du métissage.....	18
Sélection.....	20
Troupeau de progression.....	20
Traitement des brebis et des agneaux.....	21
De l'âge du mouton.....	29
Des races ovines.....	30
Race Cotswold	31
Race Dish'ey ou Leicester	31
Race South down.....	33
Race Cheviot	34
Tonte des moutons	35
Préparation cordiale pour les moutons.....	35
Maladies des bêtes à laine	36
Comp de sang, la Chaleur.....	37
Péritonite.....	37
Rhume des moutons	38
Du tique et poux des moutons	39
Météorisation ou ballonnement.....	40

Gale	41
Cachexie aqueuse ou pourriture	42
Catarrhe	43
Bronchite	45
Pulmonie ou inflammation de poumons	46
Pleurésie	47
Constipation	48
Maladies des organes urinaires	49
Diarrhée	50
Garget ou mal de pis	51
Ver solitaire	53
Œstre du nez	54
Fourchette	55
Fractures des pattes	56
Amputation de la queue	56
Maladies chez les agneaux : la diarrhée	57
Coliques convulsives	58
Constipation	59
Mal de pattes	59
Régistre matricule	61

.. 41
.. 42
.. 43
.. 45
ns 46
.. 47
.. 48
.. 49
.. 50
.. 51
.. 53
.. 54
.. 55
.. 56
.. 56
ée 57
.. 58
.. 59
.. 59
.. 61

